

Réf: Dossier 286072

Avis de constitution

SOCIETE « ENTRETIEN ET MECANIQUE D'AUTOMOBILE LUX » en abrégé « EMAL »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème TRANCHE
VERS CNPS, Lot 0, Ilot 21

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTRETIEN ET MECANIQUE D'AUTOMOBILE LUX » en abrégé « EMAL »

Objet : ENTRETIEN DE VOITURE, VENTE DE PIECES DETACHEES, REPARATION, DEPANNAGE EN CAS DE PANNE OU D'AVARIE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 9ème TRANCHE
VERS CNPS, Lot 0, Ilot 21

Dirigeant(s) M GALA BI TRATI BILLY ROSTAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01233 du 20/02/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08755/GTCA/RC/2024 du 20/02/2024

